



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créteil, le 27 janvier 2023

Opération de démantèlement du campement rue de la Butte à Fresnes

Les services de l'État ont procédé, ce vendredi matin, au démantèlement du campement illégitime situé au niveau d'une sortie désaffectée de l'autoroute A6, qui a fait l'objet d'un important incendie le 24 janvier.

Ce campement a rassemblé au plus fort de l'occupation jusqu'à 200 personnes, dans des conditions précaires et très dangereuses avec les risques liés aux branchements électriques sauvages ainsi qu'à la très forte insalubrité. Il convient de signaler également la proximité immédiate de l'autoroute sans protection et les risques induits tant pour les occupants du campement que pour les automobilistes.

Dans la nuit du 24 au 25 janvier dernier, un incendie important s'y est déclaré nécessitant l'intervention d'une trentaine d'engins de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Une enquête a été ouverte par le parquet de Créteil, après la découverte d'un corps sur les lieux du sinistre.

Au regard des risques présentés par ce campement, les services de l'État, s'appuyant sur un arrêté pris par la mairie de Fresnes, ont procédé ce matin à l'évacuation de ce campement.

L'évacuation s'est déroulée sans incident.

Ce campement faisait l'objet d'un suivi attentif de la préfecture en lien avec la ville de Fresnes. Depuis août dernier, deux diagnostics sociaux ont notamment été proposés aux occupants par les services de la préfecture pour identifier les situations de vulnérabilité sociale et y apporter une réponse. Ces propositions ont été refusées par les occupants. Après l'incendie, de nouvelles propositions d'hébergement ont été faites, toutes refusées également.

La préfète du Val-de-Marne, Sophie Thibault, remercie l'ensemble des acteurs mobilisés afin de permettre l'organisation de cette opération. Le site est désormais sécurisé par la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) pour éviter toute réimplantation de campement sauvage.

**Service de la communication
interministérielle**

Tél : 01 49 56 60 67 / 60 79 / 60 86 – 06 03 34 29 87
Mél : pref-communication@val-de-marne.gouv.fr

21-29 Avenue du Général-de-Gaulle
94000 CRETEIL